

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°106-2023
Point 3.17.12.12

Point 3.17.12.12 de l'ordre du jour

Création du DU Bases fondamentales en parodontologie – Faculté de chirurgie dentaire

EXPOSE DES MOTIFS :

Les maladies parodontales sont des pathologies fréquentes entraînant la destruction des tissus de soutien dentaires. Selon les dernières données épidémiologiques, plus de 50% de la population française est actuellement atteinte et environ 11% de la population mondiale présente une forme sévère. Concernant leur prise en charge, des traitements existent et ont pour objectifs la restauration d'un équilibre entre l'hôte et la flore bactérienne. Pour cela, différentes stratégies thérapeutiques s'inscrivant dans une démarche de prise en charge globale sont proposées et peuvent faire appel à l'instrumentation mécanique, l'utilisation d'agents antimicrobiens ou l'abord chirurgical.

A l'heure actuelle, la parodontologie n'est pas reconnue comme spécialité en France, contrairement à un grand nombre de pays européens ou aux Etats-Unis. De ce fait, malgré la formation initiale, un grand nombre de chirurgiens-dentistes ne se sentent pas en capacité de traiter les cas sévères, ceci aboutissant à une prise en charge aléatoire des patients, une potentielle errance thérapeutique et une perte de chance pour le patient.

Ceci a d'autant plus d'impact en termes de santé publique que les parodontites sont considérées comme facteur de risque de nombreuses pathologies systémiques telles que les maladies cardio-vasculaires, les pathologies rhumatismales ou le diabète. De fait, leur prise en charge efficace a un réel effet en termes de santé publique.

L'objectif de la formation proposée est de permettre aux chirurgiens-dentistes :

- de mettre à jour et d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques
- de pouvoir diagnostiquer les pathologies parodontales
- de pouvoir proposer un plan de traitement adapté
- de maîtriser les différentes phases du traitement non-chirurgical et chirurgical

Cette formation, de 102h en face à face étudiant, se basera sur les connaissances les plus actuelles et s'appuiera sur l'expérience clinique de praticiens spécialisés reconnus. De plus, son format a été élaboré afin de permettre aux praticiens en activité de suivre la formation tout en continuant sa pratique professionnelle et comportera un grand nombre de travaux dirigés et de travaux pratiques. Ainsi, le programme a été conçu autour d'une mise en pratique immédiate des connaissances, chaque cours/enseignement étant suivi soit de travaux pratiques soit de travaux dirigés permettant aux étudiants d'acquérir des compétences.

Ce DU est de niveau master et le montant des droits spécifiques s'élève à 3257 €.

Le 3 juillet 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 28 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du DU Bases fondamentales en parodontologie – Faculté de chirurgie dentaire.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

I. Nature de la demande

S'agit-il : d'une création

Date d'approbation par le Conseil de composante : 23/03/2023

II. Exposé des motifs de la création

A. Présentation générale des objectifs de la formation

Les maladies parodontales sont des pathologies fréquentes entraînant la destruction des tissus de soutien dentaires. Selon les dernières données épidémiologiques, plus de 50% de la population française est actuellement atteinte et environ 11% de la population mondiale présente une forme sévère. Concernant leur prise en charge, des traitements existent et ont pour objectifs la restauration d'un équilibre entre l'hôte et la flore bactérienne. Pour cela, différentes stratégies thérapeutiques s'inscrivant dans une démarche de prise en charge globale sont proposées et peuvent faire appel à l'instrumentation mécanique, l'utilisation d'agents antimicrobiens ou l'abord chirurgical.

A l'heure actuelle, la parodontologie n'est pas reconnue comme spécialité en France, contrairement à un grand nombre de pays européens ou aux Etats-Unis. De ce fait, malgré la formation initiale, un grand nombre de chirurgien-dentistes ne se sentent pas en capacité de traiter les cas sévères, ceci aboutissant à une prise en charge aléatoire des patients, une potentielle errance thérapeutique et une perte de chance pour le patient.

Ceci a d'autant plus d'impact en termes de santé publique que les parodontites sont considérées comme facteur de risque de nombreuses pathologies systémiques telles que les maladies cardio-vasculaires, les pathologies rhumatismales ou le diabète. De fait, leur prise en charge efficace a un réel effet en termes de santé publique.

L'objectif de la formation proposée est de permettre aux chirurgiens-dentistes :

- de mettre à jour et d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques
- de pouvoir diagnostiquer les pathologies parodontales
- de pouvoir proposer un plan de traitement adapté
- de maîtriser les différentes phases du traitement non-chirurgical et chirurgical

Cette formation se basera sur les connaissances les plus actuelles et s'appuiera sur l'expérience clinique de praticiens spécialisés reconnus. De plus, son format a été élaboré afin de permettre aux praticiens en activité de suivre la formation tout en continuant sa pratique professionnelle et comportera un grand nombre de travaux dirigés et de travaux pratiques. Ainsi, le programme a été conçu autour d'une

mise en pratique immédiate des connaissances, chaque cours/enseignement étant suivi soit de travaux pratiques soit de travaux dirigés permettant aux étudiants d'acquérir des compétences.

B. Débouchés / Poursuites d'études

Après l'obtention du diplôme, les chirurgiens-dentistes auront la possibilité d'appliquer les connaissances et compétences acquises dans leur activité clinique.

C. Volume du marché du travail ciblé / de la poursuite d'étude visée

La formation proposée s'adresse à des chirurgiens-dentistes qui désirent améliorer leur pratique de la parodontologie. Elle s'adresse ainsi à tout chirurgien-dentiste en exercice. En Alsace, 1500 praticiens sont actuellement en exercice et représentent la population ciblée, les formations de ce type n'existant pas à l'heure actuelle dans la région. Cependant, elle s'ouvre également aux praticiens français ou étrangers francophones.

D. Place dans l'offre de formation de l'Unistra

Cette formation s'inscrit dans une offre de formation globale proposée par la Faculté de chirurgie-dentaire. A l'heure actuelle, le CES de parodontologie qui est un diplôme national théorique en ligne est dispensé. De ce fait, ce nouveau programme de formation permet de répondre à la demande de nombreux praticiens, à savoir une formation laissant place à une grande activité pratique, couvrant l'ensemble des pans de la parodontologie et permettant d'être suivie en parallèle de son activité professionnelle.

E. Formations analogues

En France, il existe des formations similaires dispensées par les Universités de Lille et Lyon notamment. D'autres formations sont proposées par des sociétés savantes (Société française de parodontologie) ou des sociétés de formation privées non diplômantes. Cependant, il n'existe pas de formation similaire dans la région malgré le grand nombre de professionnels y exerçant. Le format proposé en groupe restreint a pour objectif de permettre les interactions entre enseignants et étudiants afin de répondre à leurs attentes mais surtout afin de se rapprocher au maximum de leur réalité clinique quotidienne.

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

Composante : Faculté de Chirurgie Dentaire

Service associé : Parodontologie

B. Universités partenaires : pas de partenariat universitaire

C. Autres partenariats : aucun

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom : Olivier Huck

Grade : Professeur des universités – Praticien Hospitalier

CNU : 57 parodontologie

Adresse : 8 rue Sainte-Elisabeth - 67000 Strasbourg

Téléphone : 0610016243

Email : huck.olivier@gmail.com

V. Conditions d'admission et public concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Ce diplôme s'adresse aux chirurgiens-dentistes ayant les pré-requis suivants :

- titulaire du diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire

La sélection des candidats se fera sur dossier comprenant curriculum vitae, lettre de motivation et copie des diplômes par le responsable de l'enseignement.

B. Effectifs prévisionnels

Effectif minimum : 10 étudiants

Effectif maximum : 25 étudiants

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants se fera sous la forme de contrôle continu intégral comprenant :

- une évaluation portant sous la forme de QCM ou questions courtes portant sur les enseignements.
- une présentation portant sur l'analyse d'un cas clinique personnel

Chaque épreuve comptera pour 1/2 de la note finale. Une note moyenne de 10/20 sera nécessaire pour validation. L'assiduité aux sessions sera également prise en compte, une absence non justifiée à 2 sessions ne permettra pas la validation du diplôme. Le jury d'examen sera composé de 2 membres de l'équipe enseignante. Aucune session de rattrapage ne sera proposée.

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU <i>(le cas échéant)</i>	Composante ou établissement <i>(si établissement extérieur)</i>	Nombre d'heures assurées <i>(HETD)</i>	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
O.HUCK	PU-PH	57	Faculté de chirurgie dentaire	30	- Traitement chirurgical - Chirurgie plastique parodontale - Gestion pré-prothétique - Cas cliniques
J.L. DAVIDEAU	PU-PH	57	Faculté de chirurgie dentaire	15	- Diagnostic des pathologies parodontales - Pronostic - Prise en compte des facteurs de risque - Cas cliniques
C. PETIT	MCU-PH	57	Faculté de chirurgie dentaire	15	-Traitement non chirurgical

					- Motivation, phase 1 de la thérapie parodontale - Cas cliniques
P.Y. GEGOUT	CCU-AH		Faculté de chirurgie dentaire	15	- Traitement chirurgical - Chirurgie plastique parodontale
G. JOLIVET	CCU-AH		Faculté de chirurgie dentaire	10	- Traitement non chirurgical - Traitement chirurgical - Chirurgie plastique parodontale
E. IBRAHIM	CCU-AH		Faculté de chirurgie dentaire	10	- Traitement non chirurgical - Traitement chirurgical - Chirurgie plastique parodontale
Y. BOLENDER	MCU-PH		Faculté de chirurgie dentaire	3	- Approche orthodontique du patient parodontal

* Les heures d'enseignement sont renseignées à titre indicatif.

B. Professionnels hors Unistra

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
K. AGOSSA (PU-PH)	Université de Lille	4	- La maintenance parodontale
C. FOUQUE	Praticien libéral	2	- Intégration de la parodontologie à l'exercice libéral
Y. REINGEWIRTZ	Praticien libéral	3	- Traitement de l'halitose
K. SY (MCU-PH)	Université de Lyon	2	- Les lésions endo-parodontales
J. SUCHAN	Botiss	2	- Stratégies industrielles de développement de biomatériaux

* Les heures d'enseignement sont renseignées à titre indicatif.

VIII. Enseignements

Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux pour que l'étudiant puisse s'en prévaloir.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
			- identifier les patients à risque - développer un interrogatoire permettant d'identifier les facteurs de risque	SEMINAIRE 1 : Etiologie des pathologies parodontales / physiopathologie Facteurs de risque Interactions avec les pathologies systémiques	8		4	2		

		<ul style="list-style-type: none"> - proposer un diagnostic en se basant sur l'examen clinique et les examens complémentaires - établir un plan de traitement - déterminer un pronostic général et local 	SEMINAIRE 2 : Diagnostic des pathologies parodontales Examens complémentaires Pronostic	8		4				
		<ul style="list-style-type: none"> - savoir utiliser les outils du traitement non-chirurgical - adapter la technique d'accès à la lésion - pouvoir sélectionner le matériel adéquat 	SEMINAIRE 3 : Phase 1 : EHBD, motivation Traitement non-chirurgical Soins parodontaux de soutien	8		4	4			
		<ul style="list-style-type: none"> - poser l'indication chirurgicale - savoir designer un lambeau - maîtriser les sutures 	SEMINAIRE 4 : Traitement chirurgical	8		4	4			
		<ul style="list-style-type: none"> - poser l'indication de recouvrement radiculaire - choisir la technique adaptée - réaliser un prélèvement de greffon palatin - connaître les techniques de gestion des complications 	SEMINAIRE 5 : Chirurgie plastique parodontale	4		4	8			
		<ul style="list-style-type: none"> - savoir coordonner les phases du traitement - réaliser des techniques d'aménagement pré-prothétiques 	SEMINAIRE 6 : Intégration multidisciplinaire	8		4	2			
		<ul style="list-style-type: none"> - identifier les patients à risque implantaire - diagnostiquer une péri-implantite - élaborer un plan de traitement implantaire - indiquer la nécessité d'aménagement pré-implantaire 	SEMINAIRE 7 : Intégration de l'implantologie aux cas parodontaux	6		4	4			
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP				Total		50	28	24		118,84

Durée réelle : 102 heures de face à face étudiant

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère :

Néant

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

Pas de stage pratique prévu.

IX. Dispositifs de suivi de la formation

♦ Évaluation des formations : OUI (X) ou NON ()

Les formations sont évaluées à travers un dispositif construit selon le modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick mis en place par le Service Formation Continue de l'université :

- Un questionnaire est adressé aux stagiaires a minima au premier tiers puis à la fin de la formation
- Le responsable de la formation et les intervenants sont interrogés en fin de formation.

Ce dispositif permet :

- de mesurer la réaction des stagiaires : implication, pertinence, satisfaction
- de mesurer l'atteinte des objectifs de formation : connaissances, compétences, adhésion, confiance
- de prendre en compte et traiter les éventuels écarts

● Évaluation des enseignements : OUI (X) ou NON ()

Les enseignements sont évalués à travers le dispositif d'évaluation décrit au point précédent.

● Conseil de perfectionnement : OUI () ou NON (X)

● Autres dispositifs, le cas échéant : aucun

X. Budget prévisionnel

La gestion financière de ce diplôme d'université sera assurée par le Service de Formation Continue,

Le tarif proposé pour ce DU est de 3500€. Il inclut les droits d'inscription universitaires (niveau Master).

Les droits d'inscription seront reversés à la Faculté de chirurgie dentaire.

Une partie du matériel nécessaire, notamment pour les travaux pratiques, sera fournie par des partenaires industriels ayant d'ores et déjà donné leur accord. Un budget de 1000 euros/ an sera alloué aux déplacements des conférenciers externes à l'Unistra et 2000 euros / an seront alloués à l'achat de consommables pour ces même TP.

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

2. Droits spécifiques

La gestion de ce diplôme est assurée par le SFC

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Étape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DIPLOME COMPLET SUR UNE ANNEE UNIVERSITAIRE	3500 EUROS INCLUT LES DROITS UNIVERSITAIRES	GESTION SFC

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : une exonération pour les internes pourra être effectuée en accord avec les modalités de la Faculté de chirurgie dentaire